

# Certificat de Qualification Handisport – Module A

14 - 15 - 16 Décembre 2012 à Tomblaine (54)

## Présentation de la Formation

### Objectifs :

Acquérir les connaissances relatives :

- Au milieu environnant des personnes ayant un handicap physique, visuel ou auditif
- Au mouvement Handisport
- Aux définitions des pathologies rencontrées à la FFH et à leurs conséquences sur le plan sportif

---

### Déroulement :

Le CQH est composé de deux modules :

- Module A : théorique, il permet d'aborder le handicap, d'acquérir les connaissances relatives à l'environnement socio-psychologique des publics concernés et aux aspects médicaux.
- Module B : pratique et pédagogique dans la spécialité sportive du candidat, il permet de développer les compétences spécifiques relatives aux publics concernés, au matériel adapté et aux conséquences inhérentes du handicap sur la pratique sportive.

*A noter : Le module A permet uniquement l'accès au module B ; il n'ouvre aucune prérogative supplémentaire.*

---

### Public concerné :

Toute personne, licenciée à handisport, titulaire d'un diplôme professionnel du champ sportif (BEES, BPJEPS) ou d'un diplôme fédéral équivalent en termes de prérogatives souhaitant accueillir, intégrer, encadrer des personnes handicapées moteur ou sensorielles dans leur spécialité sportive.

---

### Prérogatives :

La validation des 2 modules (certificat de stage du module A + évaluation module B + rapport de stage module B) entraîne la délivrance du diplôme « Certificat de Qualification Handisport » et la possibilité d'encadrer des personnes atteintes d'un handicap physique et sensoriel en toute connaissance de cause, dans les limites des prérogatives fixées par le diplôme « valide » initial.

---

### Dates et lieu de la formation :

La formation se déroulera du vendredi 14 Décembre 2012 (08h30) au dimanche 16 Décembre 2012 (16h30) à :

**La Maison Régionale des Sports de Lorraine**  
**Située au 13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE**

## Programme prévisionnel :

<b><i>Vendredi</i></b> <b><i>14 Décembre</i></b>	<b>08h30 – 10h00</b>	Accueil et présentation de la formation
	<b>10h00 – 12h00</b>	Accessibilité et Intégration
	<b>12h00 – 13h30</b>	Repas
	<b>13h30 – 17h30</b>	Les aspects médicaux
<b><i>Samedi</i></b> <b><i>15 Décembre</i></b>	<b>08h30 – 10h30</b>	Les aspects médicaux – Mise en pratique
	<b>10h30 – 12h00</b>	La déficience visuelle
	<b>12h00 – 13h30</b>	Repas dans le noir
	<b>13h30 – 14h30</b>	Le mouvement fédéral
	<b>14h30 – 17h00</b>	Pratiques sportives en gymnase
<b><i>Dimanche</i></b> <b><i>16 Décembre</i></b>	<b>08h30 – 9h30</b>	Le cadre législatif
	<b>9h30 – 11h00</b>	La déficience auditive
	<b>11h00 – 12h30</b>	Témoignages de sportifs Handisport
	<b>12h30 – 13h30</b>	Repas
	<b>13h30 – 15h00</b>	Les aspects psychologiques et les bienfaits de la pratique
	<b>15h00 – 16h30</b>	Bilan du stage et questions diverses

---

## Frais de formation :

**200 €** Pour les personnes en Autofinancement

**500 €** Pour les personnes prises en charge financièrement (OPCA)

Les repas et les hébergements sont à la charge des stagiaires.

 **A noter :** Le repas du samedi 15 à midi est **OBLIGATOIRE** pour tous les participants (repas dans le noir) et sera pris en charge par le Comité Régional Handisport de Lorraine.

---

## Inscription :

La Pré inscription se fait en ligne : <http://formation.handisport.org>

Une fois la pré inscription réalisée, votre inscription à cette formation ne sera validée qu'après envoi au Comité Régional Handisport de Lorraine d'une copie de votre diplôme par courrier ou par mail et du chèque correspondant aux frais de la formation (en fonction de votre mode de financement).

---

## Contact :

**Comité Régional Handisport de Lorraine**  
Maison Régionale des Sports de Lorraine  
13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

Contact : Grégory MAGLOTT  
Tél. : 03 83 18 87 47

[gregorymaglott.handisport@lorraine-sport.com](mailto:gregorymaglott.handisport@lorraine-sport.com)